



Burundi



DÉLAIS INDICATIFS
J + 8 / 10

CAPITALE
BUJUMBURA

	AFFRANCHISSEMENT COLISSIMO INTERNATIONAL	EMBALLAGE PRÉAFFRANCHI COLISSIMO PRÊT-À-ENVOYER MONDE
CARACTÉRISTIQUES		
Zone tarifaire	C	Monde entier
Engagement de délais	Non	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
Poids max	20 kg	7 kg
Dimensions max envoi standard	L+l+h = 150 cm avec L = 100cm	-
Dimensions max dérogatoires (Suppl. 6 €)	150cm<L+l+h≤200cm et/ou L>100cm	-
OPTIONS		
Recommandation	Non	-
Indemnisation Ad Valorem	Oui, jusqu'à 1000€	-
Avis de réception	Oui	-
Valeur déclarée	Oui, 4 000 DTS*	-
Emballage à affranchir	Oui, 1 à 7 kg selon formats	-
INTERDICTIONS	Animaux vivants. Sauf en valeur déclarée : billets de banque, pièces de monnaie, chèques de voyage, métaux précieux, bijoux. Dispositions générales pages 13 à 15. Liste complète : http://www.upu.int/uploads/tx_sbdownloader/listCustomsProhibitedArticlesFr_01.pdf	

Dispositions spéciales :

Certificats d'origine, permis d'importation, etc : des certificats d'origine et des autorisations doivent être fournis pour les objets admis conditionnellement dont les détails pourront être obtenus auprès des ministères intéressés. Prescriptions douanières ou autres : les marchandises non destinées à la vente sont soumises aux formalités prévues par la réglementation de la banque du Burundi en

matière de commerce extérieur, à savoir : il y a obligation de souscription de licence si la valeur des marchandises atteint 450 en cas d'exportation et 3 000 en cas d'importation. Les marchandises importées ou exportées, quelle qu'en soit la valeur, destinées à la vente, sont toujours soumises à l'octroi préalable de licence.

Dispositions générales page 20.

*DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.